

Publier une étude de cas « infrastructure »

La base de données « Infrastructures » accueille des installations, constructions, équipements (...), offrant des services variés et avec un intérêt environnemental (par exemple sur les sujets de l'énergie, de la mobilité, du cycle de l'eau, de la biodiversité...).



©11h45

C'est à vous de rédiger les différents champs nécessaires pour décrire le projet, mais l'équipe Construction21 est là pour vous assister ! Lors de notre suivi régulier des études de cas publiées sur la plateforme, nous vous enverrons un mail pour prendre contact et offrir notre assistance.

Pour toute question, contactez **Lou Trystram**, (lou.trystram@construction21.fr).

L'équipe Construction21 doit valider l'étude de cas avant qu'elle ne soit publiée, prévoyez donc quelques jours de latence entre la fin de la rédaction et la publication.

Étape 1 : créez votre compte ou connectez-vous sur Construction21

- ✓ Rendez-vous sur votre plateforme Construction21 correspondant au pays dans lequel votre projet est situé : [France](#), [Espagne](#), [Belgique](#), [Luxembourg](#), [Allemagne](#), [Italie](#), [Maroc](#), [Algérie](#) ou [International](#) (tout autre pays). Attention, à chaque pays sa langue officielle !
- ✓ Cliquez sur « Se connecter » en haut à droite de l'écran



! Comme tout site, la plateforme est tributaire de la connexion internet qui peut être parfois limitée. Pensez donc à bien enregistrer vos contributions sur votre ordinateur avant le référencement de votre projet afin d'avoir une sauvegarde de vos données. De même, enregistrez régulièrement au fur et à mesure que vous complétez votre étude de cas.

Étape 2 : initialisez votre étude de cas

Avant de commencer votre étude de cas, assurez-vous d'avoir à votre disposition **les informations techniques et générales** sur votre infrastructure, par exemple : les enjeux auxquels votre infrastructure répond, la gouvernance ...

- ✓ Créez votre étude de cas infrastructure [ici](#) pour la plateforme France (ou entrez dans le menu ETUDE DE CAS, « Ajoutez votre étude de cas – infrastructure »).



Pour initialiser votre étude de cas, vous devez renseigner tous les champs obligatoires ci-dessous SANS EXCEPTION (modifications ultérieures possibles) :

Nom de l'infrastructure / Photo / Description / Adresse / Diamètre du projet / Thématiques / Tags complémentaires

Une fois enregistrée, l'étude de cas est initiée et sauvegardée dans la base de données. Vous accédez alors aux onglets suivants.

Création

Photo principale :

1. Cliquez sur l'icône à droite
2. Une fenêtre s'ouvre
3. Cliquez sur la même icône
4. Choisissez une photo sur votre ordinateur
5. Cliquez sur « Ajouter »

En rouge = champs obligatoires à remplir avant d'enregistrer.

Cliquez sur la disquette pour enregistrer votre étude de cas.

Cliquez sur la flèche à droite pour ouvrir la section.

Le titre de l'étude de cas doit être concis et si possible intégrer un mot-clé du projet. En général, le titre fait référence à l'opération menée ; par exemple [Abri à vélo en skis réutilisés](#), [Reconversion de la friche Seveso de La Barillais en éco parc](#) ou [Cours Oasis de l'école Maryse Hilsz](#).

Pour **la photo principale de l'étude de cas**, choisissez une photo *réelle* (pas de maquette ou de prototype) et représentative.

La **description** peut être rédigée en différents paragraphes avec sous-titres. C'est l'occasion de présenter le contexte, la démarche suivie et les objectifs du projet. Certains aspects ne pourront être traités dans cette description, ils pourront l'être par exemple dans les onglets relatifs au développement durable ou à la gouvernance.

Étape 3 : renseignez les autres thèmes

Complétez l'étude de cas en remplissant les différents onglets au rythme qui vous convient. Vous pouvez sauvegarder à tout moment une fois que vous avez initialisé avec succès votre cas.



Certains champs apparaissent en rouge ; cela signifie qu'ils doivent être **obligatoirement remplis pour valider l'étude de cas.**

Pour renseigner les onglets :

- ✓ Cliquez sur l'onglet de votre choix (initialisation, présentation, développement durable, solutions...). Saisissez les données en faisant **attention aux unités.**
- ✓ **Enregistrez ces données avant de passer à l'onglet suivant.** Une fois enregistrée, vous pouvez quitter l'étude de cas et y revenir plus tard.
- ✓ Une fois toutes les informations saisies dans les différents onglets, cliquez sur « **Proposer ce contenu** » en bas de page ou sur le V en haut de la page.
- ✓ Votre étude de cas est alors envoyée en modération et sera visible sur le site après validation par l'équipe de modération Construction21.

Informations à renseigner pour valider une étude de cas

Cette section vous présente, pour chaque onglet du formulaire d'étude de cas, les champs obligatoires pour valider votre étude de cas. Si vous ne disposez pas de l'information pour certains champs obligatoire, rentrez « 0 » ou « / » selon le type de champ (chiffre ou texte) pour ne pas être bloqué dans l'édition ou la sauvegarde de l'étude de cas, puis prenez contact avec l'équipe Construction21.

Onglet présentation

- ✓ Énergies vertes, services numériques, mobilités responsables, cycle de l'eau, économie circulaire & déchets, biodiversité & écosystèmes : pour les thématiques pertinentes en fonction de votre infrastructure, sélectionnez dans la liste les catégories correspondantes.
- ✓ État d'avancement (sélectionnez dans la liste)
- ✓ Fiabilité des données (sélectionnez dans la liste)
- ✓ Photos
- ✓ Coût total (€ HT)
- ✓ Type de financement (sélectionnez dans la liste)
- ✓ Crédit photos



N'oubliez pas d'indiquer le crédit photo, sans lequel l'étude de cas ne pourra être publiée. Si vous avez pris les photos vous-même, indiquez votre nom et prénom dans le champ « crédit photos ». Assurez-vous d'avoir l'accord du photographe pour partager ces photos sur Construction21.

Onglet développement durable

Remplissez les champs pertinents en fonction du projet présenté. Précisez les atouts de l'opération sur la thématique en question, les objectifs visés, la démarche suivie...

Onglet gouvernance

- ✓ Porteur de projet
- ✓ Type (sélectionnez dans la liste)

Dans cette section, citez les acteurs de la réalisation ; au minimum le Maître d'œuvre. Vous pouvez ajouter d'autres intervenants : entreprises, bureaux d'études, fournisseurs de matériaux...

Étape 4 : complétez ou modifiez votre étude de cas

Pour ajouter de nouvelles informations ou pour modifier le contenu de votre étude de cas, deux possibilités s'offrent à vous :

1. **Votre étude de cas est en ligne** : en étant connecté(e) sur votre compte, rendez-vous sur votre étude de cas (via un lien) et cliquez sur l'icône crayon en haut à droite.

Abri à vélo en skis réutilisés



1685

Dernière modification
le 13/10/2023 - 09:08



Année de livraison : 2023

Adresse : 4 rue du lac majeur 73370 LE BOURGET DU LAC, France

Diamètre projet (m) : 7

Impact CO2 : Hors système de fixation car nous n'avons pas réussi



9 000 €

2. **Votre étude de cas est en ligne ou en cours de modération :** connectez-vous sur votre compte Construction21. Passez la souris sur votre avatar en haut à droite de l'écran et sélectionnez « Contributions ». Dans la liste de vos contributions, retrouvez votre « infra » et cliquez sur le bouton « Modifier » à droite de l'écran. Vous vous retrouvez sur l'interface d'édition.



Certaines modifications opérées sur une étude de cas déjà en ligne peuvent la renvoyer en modération. Elle ne sera donc plus visible par les autres utilisateurs jusqu'à ce que les modérateurs de Construction21 la valident à nouveau.

Une fois vos modifications faites, cliquez sur « **Sauvegarder** », puis sur « **Proposer ce contenu** ».

Pour vous guider, voici quelques exemples d'études de cas infrastructures bien complétées :

- ✓ <https://www.construction21.org/france/infrastructure/h/la-ferme-de-grignon-un-site-experimental-a-energie-positive.html>
- ✓ <https://www.construction21.org/france/infrastructure/h/cours-oasis-de-l-ecole-maryse-hilsz.html>
- ✓ <https://www.construction21.org/france/infrastructure/h/abri-a-velo-en-skis-reutilises.html>

À vous de jouer !

L'équipe Construction21 France

Nous contacter :

lou.trystram@construction21.fr
01 56 26 90 04